



ENTRE LES SOUSSIGNÉS:

Consult Horses Investment SRL
Rue de Pernelle 7/2
5660 Couvin - Belgique

M/Mme.....
Adresse.....
.....
Téléphone.....
Adresse e-mail.....

– Ci-après désigné : Le vendeur

– Ci-après désigné : L'acheteur

L'acheteur souscrit à un contrat de saillie pour la saison 2024 aux conditions ci-après pour la jument:

Nom:
N° de SIRE:.....
Date de naissance:.....**Robe:**.....
Origines:

Détails concernant l'étalon

N° SIRE : 08117862 L
Étalon SF agréé SF, AA et AES, ISO 163 (2019)
Disponible uniquement en IAC et IAF sur place dans le Calvados (nombre de jument limité et sélectionnées).

- Il est indispensable de parapher en bas de la page
- Veuillez trouver les conditions détaillées de la vente en page 2
- Ulyss Morinda n'est pas homozygote pour le gène pie (tobiano). Un poulain pie n'est donc pas garanti

Centre d'IA agréé choisi pour la mise en place :

Nom:
Adresse complète :.....
.....
Téléphone :

Le présent contrat devra être renvoyé signé en 2 exemplaires à l'adresse suivante :

Consult Horses Investment SRL
Rue de Pernelle 7/2
5660 Couvin
Belgique

Cochez la cas correspondante

| Types d'insémination | | 1 ère Fraction à régler ce jour: | Montant HT | Montant TTC |
|--|---|----------------------------------|------------|-------------|
| IAC (Incluant 3 X 2 paillettes IAC) | Réservation (fraction du solde) | | 600,00€ | 633,00€ |
| | + Frais techniques divers (inclue l'envoi France) | | 150,00€ | 158,25€ |
| IART (+ Frais d'envois, nous consulter, premier envoi offert) | OU Réservation (fraction du solde) | | 600,00€ | 633,00€ |
| | + Frais techniques divers (inclue l'envoi France) | | € | € |

| Total 1ère fraction IAC | Montant HT | Montant TTC | Total 1ère fraction IART (+ Frais d'envois, nous consulter, premier envoi offert) | Montant HT | Montant TTC |
|-------------------------|------------|-------------|--|------------|-------------|
| | 750,00€ | 791,25€ | | 600,00€ | 633,00€ |

| Solde IAC | 2ème fraction: Solde au PV avec garantie poulain vivant à 48h | Montant HT | Montant TTC |
|------------|---|------------|-------------|
| | | 950,00€ | 1002,25€ |
| Solde IART | 2ème fraction: Solde au PV avec garantie poulain vivant à 48h | Montant HT | Montant TTC |
| | | 700,00€ | 738,50€ |

Sous réserve du taux de TVA en vigueur à la signature du contrat.

Date de départ des doses souhaité :/...../.....

(Délais 24-48h basse saison, allant jusqu'à 10 jours en pleine saison selon type de monte choisi)

RÉGLEMENT:

La saillie proprement dite, la réservation et le solde devront être réglés par virement bancaire en Belgique.

50% sur le solde pour les juments indicées 150 + ou ayant un produit indicé à plus de 140.

- Les chèques ne sont pas acceptés (coordonnées bancaires fournies sur demande).

- Ulyss Morinda est réservé aux juments de robe UNIE.

J'atteste que je n'utiliserai pas les paillettes pour faire inséminer une jument porteuse du gène Tobiano

Saillies IART limitées dans l'année

PAR VIREMENT BANCAIRE :

Titulaire du compte : Consult Horses Investment SRL

Banque ING

IBAN : BE69 3632 1826 3578

BIC : BBRUBEBB

Les contrats dûment complétés et signés doivent être renvoyés par e-mail accompagnés de l'ordre de virement à: contact@colored-stallions.com, sans quoi aucun départ de semence ne sera effectué.

Secrétariat Colored Stallions en semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h: (+33)6 19 69 16 88

Conditions détaillées de la vente

1) Tout retard de paiement entraînera la facturation d'intérêts monétaires au taux légal, le vendeur se réservant le droit, dans ce cas, de refuser la livraison de doses de semence jusqu'au paiement complet dans les conditions du contrat.

2) La réservation ne sera effective qu'au retour du présent contrat rempli et signé, et de la réception de la 1ère partie du virement bancaire.

3) L'Acheteur ayant pris connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent les inséminations dans le centre agréé, dégage le vendeur de toute responsabilité concernant sa jument.

4) L'Acheteur s'engage à régler auprès du centre, les frais de pension, de mise en place, d'analyses éventuelles, etc.

5) L'Acheteur déclare savoir, du fait du recours à l'insémination artificielle, que l'inscription du produit à naître au STUD-BOOK ne sera possible qu'après étude de son hémotype avec celui de ses parents. Il accepte de supporter le coût de ces analyses et renonce à tout recours contre le vendeur au cas où ces analyses ne rendraient pas possible pour quelque cause que ce soit l'inscription du produit au STUD-BOOK.

6) Pour 1 jument, 6 paillettes seront envoyées à l'acheteur. Garantie Poulain Vivant.

7) Si le propriétaire souhaite faire saillir 2 juments qui lui appartiennent, et ceci, la même année et avec le même lot de paillettes, il ne réglera que 800 Euros TTC pour cette 2ème carte. Cette somme sera due le 1er octobre de l'année en cours si la jument est pleine. Si une 3ème jument est inséminée, 6 autres paillettes seront envoyées.

Le tarif de la 3ème carte redeviendra celui applicable pour la 1ère jument

En cas de besoin, 6 paillettes supplémentaires peuvent être envoyées à l'éleveur en réglant uniquement des frais techniques à la société Consult Horses Investment SRL (150 Euros TTC)

8) Si des paillettes restantes ne sont pas utilisées, elles restent la propriété de Consult Horses Investment SRL, et devront être restituées sur demande.

9) Conditions sanitaires concernant la jument :

- a. Vaccinations Grippe et Rhinopneumonie obligatoires avec une injection datant de moins d'un an, et des primo-vaccinations à un mois d'intervalle.
- b. Transpondeur obligatoire

J'atteste que je n'utiliserai pas les paillettes pour faire inséminer une jument porteuse du gène Tobiano

Signature de l'acheteur

Précédée de la mention « lu et approuvé » :

Fait à, Le/...../.....

Le Vendeur – Consult Horses Investment SRL

L'acheteur déclare avoir pris connaissance des conditions générales et accepte sans réserve les droits et obligations y afférents